

# L'ACLOT

## Abonnement :

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

ON TRAITE A FORFAIT.

## Annonces :

par lignes, 20 centimes — Judiciaires, 2 francs  
Réclames, 1 franc.

### AVIS.

Nous avons fait distribuer en ville des bulletins d'abonnement; nous apprenons que beaucoup de personnes n'en ont pas reçu et que chez d'autres on ne s'est pas présenté pour les reprendre.

Nous prions nos lecteurs qui désirent s'abonner à l'Acrot de détacher et de renvoyer signé au bureau du journal le bulletin inséré à la quatrième page du présent numéro.

### La Fête à Nivelles.

Le calendrier nivellois commence à la foire : demandez à un véritable Acrot la date de quelque circonstance périodique, d'une fête patronale, par exemple; il ne vous répondra pas : « C'est tel jour de tel mois, » mais : C'est autant de temps avant ou après « la fête à Nivelles ».

Quand les jours raccourcissent et que les soirées commencent à fratchir, on ne dit pas : « C'est l'hiver qui vient, » mais : « C'est la Fête. »

Tant que « la Fête » n'est pas venue, on ne croit pas la bonne saison terminée et l'on se plaint du froid, que l'on trouve trop hâtif; « la Fête » passée, on attend la neige.

Les bourgeois qui ont un régime (et quel bourgeois digne de ce nom n'a le sien ?) ne cessent leur régime d'été qu'à la Fête. Les deux semaines de foire jettent un peu de perturbation dans leurs vieilles habitudes : il faut bien, n'est-ce pas ? conduire chaque soir sa femme et sa fille faire le tour de la place et assister à la parade ! Il faut bien aussi les conduire, ne fût-ce qu'une fois, à la grande baraque et au cirque ! Et les concerts ? Et les bals ? Peut-on les en priver sans provoquer des scènes d'intérieur et... des cancons d'extérieur ? Mais sitôt cette quinzaine écoulée, on replace dans la garde-robe de chène la redingote noire soigneusement brossée, on met la cravate blanche au « linge sale » et l'on reprend son régime, le régime d'hiver, cette fois ! C'est le tour des soirées à l'estaminet, et ce n'est pas sans satisfaction que l'on retourne aux parties de cartes ou de billard et que l'on y retrouve, autour de la même table, les mêmes partenaires qu'il y a quinze ans.

A l'approche de la Saint Michel, les ménagères et les ouvriers sont sur les dents : c'est l'époque du « grand nettoyage ». On peint les façades ; dans le temps, on les badigeonnait : mais badigeonne-t-on encore ? A part quelques longs murs de jardin qu'il serait trop coûteux de peindre, on peint tout, les plafonds, les cours, les façades et il nous arrive bien rarement de respirer encore la forte et saine odeur

du goudron, ce goudron que la brosse du « blanchisseur » répand, de loin en loin, sur quelque soubassement perdu dans quelque ruelle écartée.

A l'intérieur des maisons, on fait la chasse aux poussières et aux toiles d'araignées ; on vide les armoires, on change les rideaux garnissant les fenêtres, on récuré à fond les tables, chaises et ustensiles en bois blanc ; et quand le grand jour arrive, on est prêt.

Autrefois (il faut bien que l'on en revienne toujours au passé, maintenant que le présent ne vaut plus guère qu'on en parle) notre foire était un important marché : les campagnards des environs venaient s'y approvisionner en foule ; les clotres étaient remplis de véritables bazars qui faisaient de brillantes affaires et les installations foraines s'étendaient jusque sur la grand'place. Hélas !

Nous ne voyons plus ces armées qui, les dimanches de foire, envahissaient la ville, dépouillaient les boutiques de pains d'épices et de saucissons, vidaient les caves des cabaretiers, remplissaient les baraques et quittaient Nivelles fort tard dans la soirée, laissant sur la grand'place, comme souvenir de leur visite, un tapis d'écaillés de noix !

Et cependant, bien que la fête à Nivelles ait perdu son ancienne splendeur ; bien qu'elle devienne, chaque année, moins animée et moins attrayante, elle est restée un événement. Les Nivellois qui ont quitté la ville y reviennent un des trois dimanches ; les enfants mariés ou établis dehors se retrouvent, un de ces jours-là, assis à la table paternelle; et vers le soir, on rencontre, au concert ou sur le champ de foire, des familles entières dont les membres se sont dispersés et que la « fête à Nivelles » réunit une fois par an. On met toutes les allonges à la table du salon et quel dîner l'on fait, mes amis ! C'est une des rares circonstances où le grand père chante un vieux refrain et où bonne man arbre son bonnet violet.

Les fêtes se suivent... et se ressemblent ; chaque société donne la sienne, et chaque fête réussit. Chose singulière ! Plus la société est composée d'éléments modestes, plus elle s'efforce de faire bien et plus elle montre ainsi de déférence et d'égards pour le public qu'elle invite. Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur ce sujet, qui nous entrainerait trop loin aujourd'hui.

Et quand le dernier dimanche est passé et que les baraques nous ont quittés, et que tout est bien fini, les enfants soupirent, mais bien des gens disent : « Je ne suis pas fâché que ce soit tout ». N'avez-vous pas même entendu cette

semaine des personnes que la foire ne peut déranger et qui ne se dérangent nullement pour la foire s'écrier en parlant d'elle : « Je voudrais déjà qu'elle soit passée ? » Strosy.

### La procession de S<sup>te</sup> Gertrude.

C'est aujourd'hui que sort la procession annuelle de S<sup>te</sup> Gertrude.

L'affiche porte, et la Gazette de Nivelles le confirme, que cette procession sera accompagnée de la « magnifique » chasse contenant les reliques de la patronne de Nivelles.

Si l'on veut parler de la chasse en chène sculpté, qui sort tous les ans, nous prévenons les étrangers (nos concitoyens le savent comme nous) que tout en ne manquant pas de valeur, cette chasse est à l'autre — celle qui ne sort jamais, ce que le simili diamant d'un négociant de notre ville est au vrai diamant d'un orfèvre de la capitale.

A : B : C : D :

A ce propos, disons que beaucoup de Nivellois ne connaissent ou n'apprécient pas leurs richesses; savent-ils que nous possédons un des plus beaux spécimens d'orfèvrerie du moyen-âge, pour lequel un riche Anglais a offert cinq millions ? La fabrique de l'Eglise s'est empressée, avec infiniment de raison, de décliner cette offre tentatrice.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se rendre à l'église de S<sup>te</sup> Gertrude, où ce bijou sera exposé pendant toute cette semaine.

La procession n'est plus ce qu'elle était autrefois.

Nous empruntons à MM. Tarlier et Wauters quelques renseignements assez intéressants : « De temps immémorial la procession suit un itinéraire qui a quatorze kilomètres (près de trois lieues) d'étendue... »

« Cette procession, qui s'appelait aussi la procession au déjeuner, était accompagnée par toutes les corporations civiles et religieuses; l'abesse même y prenait place, mais dès qu'on arrivait hors ville, elle montait en voiture. Les échevins se tenaient près d'elle, à cheval, tandis que les jurés veillaient à la garde de la chasse. Les paroisses avec leurs bannières, les corps de métiers, les serments, les ordres religieux formaient un cortège immense, sur le passage duquel se pressaient les populations. Il n'y a pas très longtemps que lors de la kermesse de Nivelles, il y avait un carrousel où n'étaient admis que les cavaliers ayant accompagné la procession. »

Les mêmes auteurs rappellent que la procession était anciennement une véritable cavalcade où le « comique et le sérieux, le sacré et le profane se coudoyaient. » On y voyait figurer Largayon, sa femme, le Lolo et le cheval Godet.

Bien que les temps soient changés, la procession a conservé encore un peu de cette splendeur d'autrefois. Actuellement elle sort de l'église à 7 heures du matin. La société d'Harmonie la conduit jusqu'au faubourg de Mons, près du château Jevenoit. Là la société se range sur le trottoir pour laisser passer le cortège, qui se compose du clergé, du char de S<sup>te</sup> Gertrude et de la foule des pèlerins. La plupart de ceux-ci ont en main un bâton aux couleurs de Nivelles, ce bâton, si l'on en

croyait (ou si l'on en croit) certaines personnes, a des vertus extraordinaires.

La procession poursuit sa route et la société d'Harmonie rentre en ville non sans s'être arrêtée à l'estaminet S<sup>te</sup> Barbe où les musiciens prennent le traditionnel petit verre de bière.

C'est alors qu'on peut voir le véritable type d'aclot; celui qui *sarou malat* s'il ne pouvait accompagner la procession jusqu'au faubourg de Mons.

Dans une tenue négligée, sans col et sans cravate, coiffé d'une casquette que le temps a décolorée, chaussé de pantoufles, il se tient à côté de l'Harmonie, marchant comme les musiciens au pas de procession.

Lorsque le char a quitté la chaussée de Mons et pris le chemin de S<sup>te</sup> Barbe, il redescend en ville, non sans faire en chemin de nombreuses stations.

La procession fait à une heure sa rentrée solennelle. Toutes les autorités ainsi que les congrégations religieuses se rendent au faubourg de Mons, c'est là que se forme le cortège, dont nous parlerons dimanche, après l'avoir revu.

VAS-Y-VIR.

## M. Théodore Berthels.

La Gazette de l'arrondissement de Nivelles du 27 février 1864 (13<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 21) a publié sur M. Théodore Berthels une notice due à M. le docteur Elisée Hanon.

Au moment où nous reproduisons la chanson de M. Berthels intitulée *El'caval'rie d' Saint' Gédru*, nous croyons bien faire en reproduisant également cette notice, qui nous a été obligeamment communiquée par M. l'archevêque Hanon :

François-Joseph-Théodore Berthels est né à Wavre en 1766. Il eut le bonheur de faire ses humanités sous des maîtres habiles, et, envoyé à Louvain pour y suivre le cours de rhétorique, suivant l'usage de l'époque, il fut le troisième des quatre-vingt-quatre élèves que comptait ce cours.

Destiné à la médecine, il obtint, peu d'années après, le diplôme de licencié, et sur la recommandation de ses professeurs, fut nommé presque immédiatement par Madame l'Abbesse, médecin de l'hôpital de St Nicolas, à Nivelles, où il était venu s'établir, et il

devint ensuite médecin en chef de l'hôpital général de cette ville.

En 1789, il prit part à la courte campagne des patriotes, en qualité de lieutenant du corps des *canaris*, les *zouaves* d'alors.

Sous le premier empire, il fut médecin des épidémies et examinateur délégué pour l'admission des officiers de santé dans l'arrondissement, et plus tard, sous Guillaume, membre de la Commission médicale du Brabant.

A la même époque, son amour pour la jeunesse studieuse lui fit accepter les fonctions de professeur de poésie et de mathématiques au collège de Nivelles.

Comme praticien, peu d'hommes ont été plus répandus que lui, peu d'hommes ont joui d'une réputation plus justement méritée.

En 1822, il fut nommé médecin en chef de l'hôpital St Pierre, à Bruxelles, mais il déclina cet honneur. Des liens de famille le retiennent à Nivelles.

Il était membre de plusieurs sociétés médicales du pays et de l'étranger : Bruxelles, Gand, Louvain, Bordeaux, etc.

Il fut, à plusieurs reprises, conseiller municipal, longtemps membre du bureau administratif du collège, et remplit d'autres fonctions publiques importantes.

Appelé en 1830 au Congrès national comme membre suppléant, il ne siégea que l'année suivante dans cette mémorable assemblée, où il s'unifia à ceux qui fondèrent la monarchie constitutionnelle qui nous régit.

Ami des muses latines, qu'il a cultivées jusqu'à ses derniers moments, il est auteur de différentes compositions en vers latins : odes, etc, sur les principaux événements de son temps (voir *Journal de Bruxelles*, mai 1842, n<sup>o</sup> 138).

En résumé, c'était un médecin savant, un littérateur profond, un patriote ardent et sincère.

Il mourut à Nivelles en 1843, à l'âge de 77 ans.

Outre les œuvres signalées dans la notice qu'on vient de lire, mentionnons un poème latin, en trois chants, sur la Révolution belge de 1830, imprimé à Nivelles (typographie A.-J. Plon, 1842).

Il existe, à notre connaissance, trois chansons wallonnes composées par M. Berthels :

L'Intrée du curé Collard (23 Novembre 1819);

## SIMON LANTERME

Quand on sourt d'in cabaret su les onz' douze heur' par nûd, on s'plaint quéfwé pag' qu'il a des gaz desintendus éic qu' n'a pu qu' les ciens su les coins éic d'jems in tîmps in aut' qu' d'meuront.

Djé sais bi qu'il a d'aucunés rues éius qué vo ari des rûjes, quand i n'fait ni clair de belle, de lire el gazette qué Châle a vnu vo appourter après l'derni train. Mais qu'est-c' qué c'est d' ça au r'gard de c' qué c'astou din l'temps? Din l'temps i avon tous les deux éints mett' in quinquet qui lumou comme i pouvon; el pu souvin i stou là pou dire' qu' d'avou iun; là qué l'mêche en'trimpon pu din l'huile, là qu'ell' d'allou trop fourt éic qué l'verre astou t-caussi nwér qué l'as de pique; quand c'astou ni n'sourte c'astou l'ante; si l'helle donnou; tant mieux, s'elle n'v' donnou ni, i stou dja bon dainsi éic vo n'av' qu' vos arrindri.

Quand on sondg' bi pon ça, an temps passé les d'gins n'avinn' ni tous les accomod' mints qu' il on à c' l'heure; éic avé ça i d'a co qu' i trouvent à n'dir' dessus tout; mais ça i d'a toudi des ciens qu' vo n'sari ri fer à leu goût : vo les gratt'ri avé in esquette, comme on dit, qu' n'sarinn' ni co contints. Éic r'marqui bi qu' les ciens qu'ont toudi dainsi « la langue à la bouche », el pu souvin c' n'est ni grand chous' de icuss.

S'on l'z-ascout'ron, on n'lérou ri comme il est; à l'z-intind' i l'rin' toudi tout, éic les twé quart et d'mi du temps i n'counichont ni seul'mint leu gauche avé leu dweete.

Et i n' dé manqu' ni savé d' ces gayards là qui s'perd'ont pon les rwé des vias éic qui n'sont ni co les capitaines des porchias.

Mais tout d'même, i faut dir' qu' qu'il est : on intind' quéfwé raconter d' s'affair' du temps passé qu'il a pou s'demander comment c' qu' i stou possip'. Ainsi, pou r'veni au gaz qué on parlinn' t' à l'heure, il a au promme vingt quatre ans qu'il a des gaz à Nivelles. Eh bi woye : c'est in swésant' quatte qu'on a mis l'premi' n'do, ainsi comptez, non stou' in quatre vingt huit! Eh bi sari bi ewéte qué d'avant ça, d' l'esté on

n'allou ni seul'min in crasset din les rûes éic qu' n'avou qu' l'hivier qu'on n'tou saquant faieux quinquets, qu' i stinn' à deux même pou les pointer su n'civière.

Ça m'fait là rassouvi ni en' vieie histwère qué dj'ai intindu raconter pa in ancien qu'a bi couvet, ti, l'père Simon, et pourtant c'est dja vi, savé, pag' qué l'père Simon (qué l'bon Dieu l'mette din s'pochet!) djé su toudi bi seur qu'il a bi trinte ans qu'il est mouit, s' n'a ni pu.

Eh bi l'père Simon, c'astou l'homme de confiance des baronn' de Kerpen, deux vicies djoun' fies qui d'meurin' à c' temps là su l'tieme des quat' saias et qui stinn' co des d'gins à l'vie monde avé des croles comme i n'da pu qu' iéun ou deux qu' d'ont co a c' l'heure à Nivelles.

Donc qué quand les manzell' de Kerpen dévinn' sourti au nûd, ell' perdinn' toudi l'père Simon avé icuss' pou iess pu seûr; ell' avinn' l'habit' de daller deux coups par semaine passer l'swéréo à Madame Desbille; c'astou recta, ça.

Djé sondg' bi qu' vo sté arrivé comm' ni, qu' vo n'avé ni coume Madame Desbille; mais vos avez toudi bi n'intindu parler de c' d'gin là, n'do? Bi les Desbille, c'est d' z-aclots tout outte ça! djé n'sais ni si n'ont ni bi d'meuré deux éints ans rue Saint' Gédru, éinsqué c'est à c' l'heure el brassin de Mossion Descamps; d'ailleurs c' a toudi sté n'brassin à c' maison là et les Desbille i stinn' brassen d'père in fils; ça v'ion d'racc, allons, comme el teli Djean Phl' ppc.

Eh bi, Madame Desbille, el cien' qué no parlinn' t' à l'heure, quand elle a sté veûd' elle a sté d'meurer lauveau au d'zeur du tienn' des Poulées. On voet co s'maiso: c'est l'grand batimint djaune qu'est là à costé d' l'Enfant Jésus, même que c'est s'fio, manzelle Justine, (qui s'a fait béguine) qu'a d'né l'gros coup pour fai l'Enfant Jésus comme il est à c' t' l'heure et qu'on dit co quéfwé l'ruelle Desbille pou l'pésinte des Béguines qui passe là au d'zeur de l'vieie estation. Mais adon i n'sagissou ni d'pésinte éic co moins' d'estation: el' tienn' des Poulées passou tout outte de tout ça et arrivou direc' à l'maiso Madame Desbille.

Donc, pou in r'veni à c' qué d'racontou t' à l'heure, les manzell' de Kerpen avinn' esté in djou au nûd' à

L'Caval'rie d' Saint' Gédru (vers 1825);  
Les Patriotes aclots — fuite des Hollandais (à l'occasion d'un banquet patriotique — 1831).

## El caval'rie de Saint' Gédru.

1.

V'la l'caval'rie de Saint'Gédru  
Qui trotte autour de l'chasse,  
Et qu'on align'ra comme on pu,  
Si' volent t'ni leu place.  
Pou d'juner d'ewé bi qu'il l'gard'ront,  
La faridondaine, la faridondou,  
Ça s'fait toudi comm' ça douci,  
Biribi  
Et no n'frous jamais mieux qu'ainsi,  
Mes amis.

2.

I n'sont ni partis d'leu maiso  
Sin mett' tout' leu n'armure,  
In blanc plumet, in sab' de bo,  
Ça donne en' belle allure;  
Pou l'Paradis c' l'in bou' scadron,  
La faridondaine etc.

3.

Des homme ainsi montés, parbleu!  
Vos ont l'air t'éméraire  
Comm' des sandarts au lait battu,  
Qui vingt djous ont fait l'guerre  
Pou du blanc pain, pou du djambon,  
La faridondaine etc.

4.

In vi liefe in djou par affront  
Leu f'zou s'pu laid' grimage;  
V'la qu'on couront d'sus, qu' l'fabront (i)  
Pou l'puni de s' n'audace:  
I n' l'fra pu, d'vos in respond,  
La faridondaine etc.

5.

Au chèn' les v'la tous arrivés,  
I' vont dwet à leu posse;  
Les lang' de bien, les p'tits pâtés  
Diront bi-n-à leu bosse.  
Fant les vir d'jeur du minton,  
La faridondaine etc.

6.

Quand ses sandarts ont bf'machi,  
Qu'i-z-ont rallé leu goute,  
L'commandant érie « i faut marchi,  
« Là d'jà l'coups Saint in route!  
S'il ont fini, i s'in dallont,  
La faridondaine etc.

(i) Historique.

Desbille d'jeur n'pâte au grabuche (in vi d'jeu qu'on d'jeun brannint de c' temps là éic qu'on n'astou ni géiné de d'meurir in après déiné t' au long pou fer n'pâte). Comm' dé djusse, el père Simon avon vnu avé icuss', éic d'su l'temps qu' elle djuin' à leu d'jeu d'habitude i s'amusou in tout bien tout honneur à d'jeur au cinsi riiné dins l'cuine avé Mar' Djosef, el servante Desbille.

Su l'coup d' dij heures, on r'mettou les câtes à place, on buvon l'péti' goutte de doux in croquant n'galete ou bi n' in spéculaas et adon on erion après l'père Simon et on s'mettou in route pou l'tieme des quatre saias; ni Madame Desbille, savez, les deux manzelles de Kerpen; ça s'comprind tout seu d'ailleurs.

Es djou là on n'a ni fait autréimint qu' les aut' coups; mais djé n'sai ni qué temps qu' i s'preparon, i f'sou si nwér nûd' qu'on n'vion ni in estiche.

Ça fait là l'pu vicie des manzelles de Kerpen, qui donnou l'bras à s'masœur, qui va s'foutte t' au mitant d' l'haie du tienn' des Poulées; n'faut ni d'mander quée frayer qu'ell' ara icu! Ell' a toudi d'né in cri qué s'masœur qui avon d'jà sté saisie pa l'sicousse, a sté tout in deroute du coup.

Ça fait qu'ell' ont couminchi à dir' qu'ell' n'ous'rimn' pu avanci, qu' i folon qué l'père Simon voie quer n'lanterne à Madame Desbille, éic ci, éic là.....

« Djé n'ai eurr' quoi faire avec une lanterne, et vous » voirez qu' nous en vud' rons bien, » disti l'père Simon qui n'astou ni hour de là de dire es petit mot d'français quand i s'agissou.

Et comm' d'effet : là qu' s'met un mitant du teh'min, qu' i satch' es'pagnia hour de s'maronne éic qui couminche à avanci pa d'avant in lefant s'pagnia au vint.

« Avancissez un peu pour voir, disti adon et j'suis seur que vo n'surez bien ».

Et c'est qu'ell' l'ont sté, savé, éic i n'da ni iéu iéun' de icuss' qu'a mis s'pi din n'en' flache : au contraire, ell' ont di après qu' il avon pou ewér' qué l'bell' donnou; ainsi!

Djé n'sais ni comment c' qu'on a seu c' n'histwère là, ni : cu qui d'sai, c'est qu'on n'a pu jamais appelé l'père Simon autréimint qu' *Simon lanterne!* Waiti alops!

Strois.

7.

Après l'édjuner q' n'est meye tout,  
I s'ermettout in file;  
A grand'peine o bwet co in coup  
Et puis on reint' d'jin l'ville:  
I faut pou ça del dévotion,  
La faridondaine etc.

8.

Su l'fodaine pus tard ces lurons  
Avé leux blanch's baguettes  
Courront l'anneau pou des sporons  
Qui coustont ciq plaquettes,  
Et puis, à r'voir chers compagnons,  
La faridondaine etc.

## A LA PLAINE.

Dimanche dernier, la musique de la garde civique a fait sa deuxième sortie et elle a eu grand succès: on admirait fort son chef dont le nouvel uniforme, clinquant neuf, a fait sensation; mais on se demandait ce que signifie, sur le col de sa tunique, la grenade d'argent qui s'y étale à côté de l'étoile et de la lyre: est-elle bien d'ordonnance, cette grenade?

Nous ne sommes pas sans inquiétudes au sujet du sort de la grosse caisse; tuidieu! quelle poigne il vous a le gaillard qui la porte si crânement et qui se croit encore sans doute au temps jadis où, dans la musique des grenadiers, il creva je ne sais combien de peaux!

On a beaucoup remarqué les débuts du nouveau capitaine et le mouvement — vraiment remarquable — qu'un ordre mal compris fit exécuter, sur la place St Paul, à la compagnie qu'il commande: aussi le coupable s'est-il attiré, à juste titre, une observation cambronnienne.

En route pour la plaine! Entraînées par la musique et par le soleil splendide que nous a gratifiés dimanche d'une véritable journée d'été, beaucoup de personnes accompagnent la garde au champ d'exercice.

La première compagnie manœuvre en famille dans un coin de la plaine; commandée par son lieutenant qui, comme Ramollot, est le père de ses hommes, elle est de charmante humeur et ce ce n'est chez elle qu'un feu roulant... de plaisanteries. Voici en quoi consistait son principal exercice: on se mettait bravement en route sans craindre la rosée et l'on se dirigeait vers une compagnie voisine; à une certaine distance de celle-ci, le lieutenant disait à haute voix: « J'ai remarqué, Messieurs, que vous n'exécutez pas convenablement le changement d'épaule: attention! sur l'épaule droit...te, arme! — Bien. » Et l'on allait, non loin d'une autre compagnie, recommencer la petite scène.

La deuxième compagnie n'est pas aussi heureuse: là, il ne s'agit pas de rire; on est garde civique ou on ne l'est pas, et quand on l'est, nom d'un chien! on l'est pour de bon. Et on leur a bien fait voir, à ces pauvres gens, que la garde civique « n'est pas ce qu'un vain peuple pense! » Portez... arme! Déposez... arme!

Fuyons, mes amis, et allons voir ces messieurs de la troisième.

Là, c'est aussi sérieux, mais moins cavalier: l'adjudant sous officier, qui commande, connaît son métier et l'exerce avec une courtoisie fort appréciée: aussi le public s'intéresse-t-il particulièrement aux manœuvres de cette compagnie; il s'y intéresse même d'une façon si indiscrète, qu'il en entrave les mouvements et que, pendant une marche, un caporal s'écrie: « Faites retirer les grévises! »

Nous avons remarqué un sergent guide de gauche qui donnait constamment du fil à retordre à ses chefs, et certains officiers qui étaient obligés de se mettre au trot pour conserver la tête de la colonne.

En somme tout s'est bien passé: les musiciens ont bien un peu récriminé à la vue du sergent délégué pour leur faire faire des conversions mais, comme ont dit, *el vint est tcheu sans picuf* et cela ne les a pas empêchés de jouer avec entrain, au retour, leur répertoire complet.

Au moment où la garde passait près d'une ferme du faubourg de Chaleroi, le cheval du major parut vouloir faire une conversion à droite, et ce n'est qu'à grand'peine que son cavalier parvint à lui faire continuer sa route.

Un galopin s'est écrié derrière nous: *es tchévau là sint l'estaule!*

Nous aurions volontiers demandé sur l'exercice de dimanche, l'opinion d'un sergent et d'un caporal de chasseurs éclairés qui ont suivi la garde à la plaine; mais l'occasion ne nous a pas été donnée de les « interviewer. »

BORNETTE.

Elle devient de plus en plus intéressante, la vitrine dont nous avons parlé dans un précédent numéro. Cette semaine nous y avons remarqué des menus tout à fait en rapport avec les opinions démocratiques bien connues du commerçant qui les étale.

### Menu du Maçon.

Pappe de buré,  
Stochet de navias  
Patates à casaques.  
Dessert  
Toutia remoulas.  
Boisson  
Vin de Grand Peine.

### Ducasse de Village.

MENU.

Entrée  
Potée cheni que.  
Potage  
Bouillon de poule.  
Viandes  
Bouilli étuvé carottes,  
Fricadelles ramplumé.  
Entremet  
Poire de livre cuites.  
Légumes  
Artia de récollets.  
Dessert

Tartes aux poires, aux pommes, riz, prunes dorées.

Nous recommandons ce dernier menu à nos concitoyens qui vont recevoir à l'occasion de la fête leurs parents, amis et connaissances.

### ACTES OFFICIELS.

VOIRIE URBAINE. — Un arrêté royal du 18 septembre approuve des délibérations du conseil communal de Nivelles adoptant un plan modifiant l'alignement de la partie de la place Saint Paul le long de laquelle le palais de justice doit être érigé en cette localité.

### A DROITE ET A GAUCHE.

Foire et fête communales (et non communale).

Vu le succès de sa première souscription, en faveur de l'employé qui a déchiffré la dépêche annonçant l'arrivée des grenadiers, l'*Aclot* en ouvre une seconde, pour offrir à celui qui a rédigé l'affiche de la Foire, une grammaire des grammaires. Ci..... 0,10 cent.

C'est aujourd'hui, à onze heures du matin, que s'ouvre au *Club universitaire* le poll pour le renouvellement de la Commission.

Nous en donnerons le résultat dimanche prochain.

Des vols de fruits ont été commis, la semaine dernière dans plusieurs jardins de notre ville.

Chez M. Emile Semal, industriel, faubourg de Namur les voleurs se sont introduits dans le jardin qu'ils ont presque totalement dévasté. Les lieux ne leur étaient sans doute pas inconnus, car ils ont pris les meilleures espèces de poires et n'ont pas touché à celle de qualité médiocre.

M. Semal a porté plainte et l'enquête se poursuit.

Espérons que la police ne tardera pas à découvrir ces hardis voleurs.

Le comptoir de musiques modernes vient de publier une gentille redowa pour piano, portant le titre *Sous les lilas*, et composée par M. Victor Declercq, le dévoué chef de notre société d'Harmonie.

Cette redowa est accompagnée d'une schottisch, *Tout en rose*, d'un auteur bien connu, M. A. Besck.

Ces deux morceaux, se vendent au prix de 0,50 centimes.

Une jeune et jolie fermière de nos environs, s'adressant cette semaine à l'un de ses domestiques, lui disait:

— Jean, apportez-moi une bêche, s'il vous plaît.

— Oh! madame, djé n'os'rou ni, balbutia Jean tout interdit.

Vous devinez aisément que le pauvre « varlet » n'avait pas compris qu'on lui demandait tout simplement une escoupe.

La Société la Jeune Garde, donnera aujourd'hui dimanche, une grande soirée dramatique suivie de bal, cette soirée sera composée de: Le violon de Stradivarius, vaudeville en un acte; — Une victime de la terreur, drame en un acte; — L'homme rouge, comédie-vaudeville en un acte; — Antichicokadielikokodacandar, scène comique en un acte.

Le Cercle Musical de notre ville, donnera le Dimanche 7 octobre 1888, dans la salle du Waux-Hall un Concert suivi de bal.

### PROGRAMME:

1. Les Faucheurs, ouverture. BAUDOUCQ.
2. Chansonnettes dites par M. DEKEMPER. \*\*\*
3. Fantaisie variée pour le bugle, exécutée par M. LERICHE. ARBAN.
4. Chansonnettes dites par M. DEKEMPER. \*\*\*
5. Grande fantaisie sur un Thème Suisse, exécutée par M. GLAUTIER. SINGELÉE.
6. Chansonnettes dites par M. DEKEMPER. \*\*\*
7. Italia, Valse. GRAZIANI.

### État-civil de Nivelles.

Du 22 au 29 septembre.

**Naissances.** Victor-Jules-Ghislain Tilman. — Edgard-François-Charles-Ghislain Dagant. — Louise Michel. — Edmond-Auguste-Joseph-Louis-Ghislain Paillet. — Angèle-Marie-Nestorine-Ghisl. Jeuniaux. — Victor-Auguste-Ghislain Paget. — Hélène-Félicie-Siméonne-Ghislaine Lambert.

**Mariage.** Pierre-Joseph Coullée, 26 ans, professeur, avec Louise-Albertine Divry, 31 ans, sans profession.

**Décès.** Anne-Joseph Tirleroux, 68 ans, sans profession, veuve de Hippolyte-Joseph Dumont, décédée rue de Chaleroi. — Constantin-Ghislain Saintes, 44 ans, constructeur mécanicien, décédé faubourg de Chaleroi. — Léon Dury, 24 ans, ouvrier au chemin de fer, célibataire. — René-Joseph Sergeant, 21 ans, journalier, célibataire: tous deux décédés B<sup>d</sup> de la Batterie. — Jean-Baptiste Stocq, 69 ans, commissionnaire, veuf de Marie-Thérèse Lons, décédé rue Roblet. 1 enfant au-dessous de 7 ans.

### Tribunal correctionnel de Nivelles

Audience du 29 Septembre 1888.

Firmin L., bourgmestre de Waterloo, était poursuivi du chef de C<sup>m</sup> au décret du 23 Prairial an XII sur les inhumations, le tribunal l'a renvoyé acquitté des fins des poursuites.

Le mot de la dernière énigme est BOUCHON.

A deviné: l'*Half-en-Halvo club*.

### Marchés de Nivelles du 29 Septembre.

Froment les 100 kilogs, 18,00 francs — Seigle 13,00 — Avoine indigène, 12,00 — Escourgeon, 16,25 — Beurre, le 1/2 kilog 1,25 — Œufs, les 26, 2,25.

On peut se procurer L'Aclot, chez M. Vinclaire - Rucloux, grand'place et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le n°.

Étude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire  
rue de Namur à Nivelles.

Le dit notaire LEBLOND vendra publiquement :

A la requête des héritiers de M. Polydore Gailly, en sa vie rentier à Nivelles.

Le lundi 15 octobre 1888, à 2 heures de relevée, en l'estaminet enseigné « au Perroquet », tenu par M. François Tamine, rue S<sup>e</sup> Anne à Nivelles, les biens ci-après désignés situés à Nivelles.

**1<sup>o</sup> Une belle Maison de rentier**, nouvellement construite, comprenant : salon, salle à manger, cuisine, buanderie, cour, eau de la ville et eau de pluie, vastes souterrains, trois chambres à coucher, deux mansardes et beau grenier, le tout sis faubourg de Namur.

Cette maison est occupée par M. Aimé BRULÉ, au loyer annuel de 450 francs.

**2<sup>o</sup> Une Maison à usage d'estaminet**, même faubourg, composée de trois places à rez-de-chaussée, deux chambres à l'étage, grenier et deux mansardes, caves et cour, eau de la ville et eau de pluie.

Cette maison est louée à M. François LEBRUN, moyennant un loyer de 350 francs l'an.

**3<sup>o</sup> Une Maison** avec cour et jardin, sise rue Marlet, d'une superficie de 1 are 28 centiares.

Occupée par M. Camille GILBERT, au loyer mensuel de 17 francs.

**A louer immédiatement :**

DEUX MAISONS NEUVES situées place de l'Esplanade, en la dite ville, appartenant à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Bosquet.

S'adresser au dit Notaire LEBLOND.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire  
à Nivelles.

**A vendre à Nivelles :**

UNE

**Jolie Maison de Maître**

avec porte cochère, porche et jardin, composée au rez-de-chaussée de salon, salle à manger, bureau, cuisines, water-closets; au 1<sup>er</sup> étage de 4 chambres à coucher et salle de bain, au 2<sup>e</sup> également de 4 chambres et cabinet de toilette; greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nombreux caveaux, caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au 1<sup>er</sup> étage et le jardin est susceptible d'agrandissement. Cette magnifique propriété, récemment construite et fraîchement décorée, située à 200 mètres du nouveau Palais de justice, peut parfaitement convenir à un rentier, un avocat ou un magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche de 9 heures à midi.

S'adresser audit notaire.

Le dit notaire est chargé de **vendre de la main à la main**, les IMMEUBLES suivants situés à Ohain :

**UNE TERRE** grande 28 ares 63 centiares, S<sup>o</sup> E partie des n<sup>os</sup> 158 et 159 du cadastre.

**UNE TERRE** grande 41 ares 79 centiares, S<sup>o</sup> E partie des n<sup>os</sup> 202 et 203, occupées par M. Alphonse Langendries.

**Vins et Spiritueux**

Produits garantis purs et de provenance directe

**LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX**

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

**Nouvelle Invention**

**SONNERIE PNEUMATIQUE**

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

**OCT. LEHERTE**

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serrès, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

**Fabrique et Magasin**

DE MEUBLES

SPECIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS  
MEUBLES DE TOUS STYLES

EN CHÊNE SCULPTÉS

MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE  
SIÈGES, FAUTEUILS

**J. DURIEUX-DIEUX**

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages  
Verres gravés et fantaisies

Laines, Plumes, couteils

Réparations en tous genres  
Déménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

**Change, fonds publics, coupons**

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

**ÉDOUARD ATQUET**

RUE DE BRUXELLES, 18

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

**JEAN ANDRIEUX**

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

**Jules HYERNAUX-HOFMANN**

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

**HAUTAIN Frères**

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

**LOUIS DEVILLE**

ARCHITECTE

Place de l'Esplanade à Nivelles

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

Bulletin d'Abonnement au journal L'ACLOT

Abonnement de six mois, fr. 1,30

Le soussigné (1)

déclare s'abonner pour six mois, à partir du 30 Septembre 1888, au journal L'ACLOT.

Nivelles, le 1<sup>er</sup> Septembre 1888.

(Signature)

Abonnement d'un an, fr. 2,50

Le soussigné (1)

déclare s'abonner pour un an, à partir du 30 Septembre 1888, au journal L'ACLOT.

Nivelles, le 1<sup>er</sup> Septembre 1888.

(Signature)

(1) Nom, prénom, profession et adresse.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER.